

Odonais, servirent, comme ceux de beaucoup d'autres travaux du même genre, à l'établissement de l'unité de longueur, le *mètre*, qui est la base du système international des poids et mesures (le *système métrique*), aujourd'hui d'usage obligatoire dans presque tous les pays d'Europe et aussi dans bon nombre de ceux d'Amérique.

Les mesures métriques sont simplement légales au Canada et aux États-Unis.

*.
* *

Tous, nous savons que pour estimer les distances, les volumes, les poids, le temps, etc., nous avons recours à des mesures ou unités prises comme termes de comparaison...

Au cours des premiers siècles de l'ère chrétienne, l'usage d'un grand nombre d'unités différentes s'était graduellement introduit en divers pays de l'Europe, où elles devinrent le plus souvent, dans les relations entre peuples une source de confusion. Charlemagne fut, au moyen âge, un des premiers souverains qui cherchèrent à établir l'uniformité si désirable des poids et mesures. Durant la période féodale, des conditions nouvelles rendirent ces divergences entre mesures de plus en plus incommodes, et bien des fois, mais toujours en vain, on chercha à les faire disparaître.

En 1670, l'abbé Mouton (encore un abbé!) proposa un système de mesures emprunté à la grandeur de la terre — idée qui prévalut plus tard, — mais on n'en continua pas moins à se servir, pour ne parler ici que de la France, de mesures variant d'une province à une autre, parfois même de ville à ville; et il résultait de cet état de choses, d'ennuyeuses complications qui devenaient de plus en plus intolérables.

En 1790 la Constituante chargea l'Académie des sciences d'organiser un nouveau système de poids et mesures. Reprenant l'idée émise par l'abbé Mouton plus d'un siècle auparavant, l'Académie résolut de rattacher la nouvelle unité de longueur aux dimensions du globe terrestre déduites, en partie, des mesures effectuées au Pérou.

Après avoir réuni et comparé avec soin les résultats des nombreux mesurages effectués sur divers points du globe, — on avait, au total, mesuré quelque 33 degrés du méridien terrestre, soit une longueur de 2300 milles, — on en vint à la conclusion que le quart de ce méridien contenait 5 130 740 toises (la toise était, à la fin du 18^e siècle, l'unité de longueur en usage en France) dont la dix-millionième partie, c'est-à-dire 0 toise 513... constituerait une unité de longueur fort commode, et c'est cette longueur qui fut adoptée (en 1795) comme base du nouveau système des poids et mesures; on lui donna le nom de *mètre*.

Veut-on savoir ce que vaut le mètre, exprimé avec nos unités de longueur (mesure anglaise)? qu'on porte bout à bout sur une règle, avec un pied de roi ordinaire : 3 pieds, 3 pouces et 3 lignes — voilà certainement trois chiffres bien faciles à retenir, — et l'on aura, à l'épaisseur d'un trait de crayon près, la longueur du *mètre*.

G. de CHAMPIGNY.

La plus pauvre des bergères

GERMAINE COUSIN



CONTEMPORAINE de Jeanne de Chantal en sa jeunesse, fut Germaine Cousin. Mais quand, en 1600, la riche et pieuse veuve se donnait à Dieu au plus fort de sa douleur, l'humble bergerette, à l'autre bout de la France, n'avait plus qu'un an à vivre. Toutes les deux s'ignoraient et ignoraient leur propre sainteté, celle qui devait les mener, l'une la grande dame, l'autre la pauvre fille des champs, jusque sur les autels.

Chacune aimait Dieu, se livrait à lui et faisait, l'œil sur lui et de son mieux, ce qu'elle avait à faire. Il n'en faut pas davantage, la grâce aidant, pour être saint. Car, dans cette continuelle élévation, l'âme se travaille, se dégage, s'appauvrit de tout et d'elle-même, s'enrichit de Dieu, et, pas à pas, devient sainte.

“Toute la gloire de la fille du Roi est au dedans”, chante un psaume. C'est dire qu'il n'est besoin d'aucun éclat extérieur pour réaliser la sainteté. Nulle sainte, peut-être, ne l'a mieux prouvé que la pauvre scrofuleuse qui vécut vingt-deux ans, sans autre fonction que la garde de ses moutons.

*
* *

Elle naquit en 1579 dans la viguerie de Toulouse (voir sur elle l'ouvrage de Louis Veuillot, coll. “*les Saints*”, et celui tout récent du chanoins Subercaze, curé de Pibrac), sur les terres de Guy du Faur, seigneur de Pibrac.

En fait, Pibrac est un village à trois lieues de Toulouse, perché sur un mamelon, fait de deux rues montantes que couronne pittoresquement l'église au clocher triangulaire et aux tours en poivrières. A la base du petit mont, court, au Nord, le ruisseau du Courbet, le ruisseau de Germaine; au Sud, serpente celui de l'Aussonnelle qui reçoit le premier et va ensuite se perdre dans la Garonne.